

La prime de rentrée du CCE

Le **CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN (CCE)**, société de vente à distance implantée à Strasbourg, est à la pointe de l'actualité.

Il vous propose lui-aussi de vous verser une « prime de rentrée 2018 » et mentionne un montant de 2 850 €. Toute coïncidence avec la prime de rentrée scolaire versée par l'État est, bien évidemment, involontaire.

En fait, il s'agit d'un tirage au sort intitulé « Grande opération de rentrée » qui est organisé du 8 septembre au 31 décembre 2018.

Un chèque de 2 850 € constitue le premier prix. Tous les autres clients recevront un chèque achat de 3 €.

Le consommateur, alléché par la formulation « Il s'agit d'une prime exceptionnelle de rentrée qui vous est remise pour la première fois » appréciera certainement le bon d'achat de 3 €...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)